

Compte rendu Assemblée générale

17 octobre 2022

Association de l'école élémentaire d'Epannes

Présents

Enseignants : Mmes CHARLES Guylaine, ROQUES Garance, MANSICOT Amélie, LIEGEOIS Françoise et M. DIEUMEGARD Raphaël.

Parents d'élèves : Mme BRELAY et M. AUBINEAU

Début de la réunion : 17H40

Mme LIEGEOIS Françoise, présidente, ouvre la séance.

Une présentation rapide de l'association et de son rôle est exposée.

Un rappel est fait sur le caractère obligatoire de l'association dans une école pour pouvoir financer les dépenses en lien avec les projets sportifs et culturels ainsi que l'assurance multirisque établissement. En effet, l'école n'a pas le statut d'établissement public, elle ne peut donc pas avoir de budget propre.

La coopérative scolaire finance les adhésions USEP, l'adhésion à l'ENT, certaines interventions au sein de l'école, les billets d'entrée pour les spectacles, le cinéma, le matériel nécessaire à la confection de travaux d'élèves (Noël, fêtes, projets particuliers)...

L'argent de la coopérative vient essentiellement des adhésions des familles en début d'année (957 € en 2021/2022), de certaines actions comme la vente de photographies (752,17€ en 2021/2022), de la subvention de la Mairie pour les associations (500€ pour l'année 2021).

Cet argent est ensuite réparti sur l'ensemble des classes pour le paiement des actions/projets de l'année.

Rapport d'activités sur l'année scolaire 2021-2022:

Parcours santé :

- **USEP** : Toutes les classes se sont de nouveau inscrites aux activités USEP organisées par le comité de circonscription Niort Ouest et le comité départemental USEP. L'adhésion à l'USEP est payée par la coopérative et a coûté 676,70 € pour l'année 2021/2022. L'association USEP permet l'emprunt de matériel de sport et des rencontres sportives avec d'autres classes.
- **Rencontres sportives** : Athlétisme (CE2 et CM), championnat de boccia (CM), tchoukball (CE2), rencontre de M. Bichon médaillé paralympique (du CP au CM), rencontre gym le 12 avril au gymnase de St Symphorien pour les

CP CE1 et CE2, semaine du sport à l'école (toutes les classes avec tutorat CM avec les maternelles), printemps des maternelles.

- **Cycle vélo** mené pour les élèves du CP au CM2.

Pour les CE2-CM1-CM2 : plusieurs sorties préparatoires et l'éducation à la sécurité routière (APER) et rencontre sécurité routière à Granzay Gript pour les CM.

Les CP CE1 ont réalisé des activités en circuit fermé mais la rencontre prévue en juin a été annulée pour cause de canicule.

- **Camp USEP** CE2 CM avec nuitées
- **Service sanitaire** classe de CM sur le danger des écrans. Achat de petit matériel. Création d'un jeu pour mener des ateliers de sensibilisation auprès des élèves.
- Intervention de l'infirmière scolaire dans les classes sur le thème du sommeil (CP CE1), APS pour les CE2 CM.
- **Piscine et kayak** : En accord avec M. Exposito, la Mairie finance les factures en lien avec les sorties obligatoires (piscine, kayak). Cycle Kayak pour les CM d'avril à juin, avec des parents agréés. Cycle piscine pour les CP, CE1 de novembre à janvier avec des parents agréés.
- **Les dangers domestiques** : Intervention du chef des sapeurs pompiers du centre de la Courance dans la classe de CP CE1.

Une nouvelle intervention est prévue pour toutes les classes en 2022-23

Parcours culture

- **Lire et faire lire** :

Depuis la crise sanitaire, cette activité n'avait pas pu être mise en place à l'école. Elle sera de nouveau en place cette année avec 2 bénévoles à partir du mois de novembre.

- **Ecole et cinéma** :

Les CM1/CM2 ont participé au projet et ont vu 3 films à la salle de St Hilaire la Palud (l'entrée a été payée par la coopérative scolaire, et le transport jusqu'à St Hilaire La Palud par l'APE).

- **Sorties** :

CE2 CM : Paléosite (280 €)

- **Spectacles** : (528€)

Maternelles-CP :

- « Poenthina » à La Crèche par les JMF

- Parcours culturel au musée d'Agescy le 7 juin et spectacle le 14 juin « Trait »

CE2-CM :

- « Le joueur de flûtes » à Frontenay Rohan Rohan

- **Projet fédérateur** : embellir les murs de l'école par la création et la réalisation d'une fresque par tous les élèves de l'école avec l'aide de Olivier Le Nan artiste peintre (Mairie 700€ - 524,57€ pour la Coopérative - 200€ APE)

Divers

- **Achats de petit matériel** : livres, abonnements, timbres... en fonction des projets.
- **Adhésion ENT One (288€)**

Rapport financier 2021-2022 :

A préciser : les enseignants sont souvent amenés à faire l'avance de certains frais pour leur classe : ballons, goûters, jeux, piles, plantations... C'est ce qui se retrouve sous la ligne « remboursements » dans le bilan financier.

Synthèse 2021 - 2022 de la coopérative scolaire Epannes			
	Débits	Crédits	Commentaire
Solde <input type="text"/>		1 711,17	
ABONNEMENTS	50,00		
Achats BD	15,00		
ADHESION COOP		957,00	
ADHESION USEP	676,70		
Camp USEP	1 050,00	875,00	Déficit : -175
ECOLE ET CINEMA	145,00		
ENT ONE	288,00		
FRESQUE	524,57		
PHOTOS classe	319,20	601,00	Bénéfice : 281,8
PHOTOS INDIVIDUELLES	1 088,53	1 558,90	Bénéfice : 470,37
PROJET FRATERNITE timbres	41,76		
Remboursement	196,25		
Sortie Paleosite	280,00		
Spectacle	528,00		
Subvention mairie		500,00	
Total général	5 203,01	6 203,07	1 000,06

Le solde de trésorerie est de 1 000, 06 € sur le compte chèque et de 3 132,73 € sur le compte livret. En fin d'année scolaire, une trésorerie est toujours gardée pour la nouvelle adhésion ENT et l'adhésion USEP qui arrive dès septembre.

Le bureau de l'association d'école a décidé de ne pas modifier le montant de l'adhésion **2022/2023**:

15 € par enfant pour l'année scolaire,

28€ pour 2 enfants,

40€ pour 3 enfants.

Pour obtenir une plus grande participation financière, le bureau expliquera de façon précise, le rôle de l'association par un mot aux familles distribué avant les vacances d'automne.

Nous rappelons une nouvelle fois que cette adhésion n'est en rien obligatoire mais sans elle, nous ne pourrions pas assurer toutes les activités.

Les rapports présentés (activités et financiers) sont soumis au vote de l'assemblée générale qui les adopte à l'unanimité.

Les projets de l'année 2022/2023 (financés totalement ou en partie par la coopérative scolaire) seront présentés au prochain conseil d'école, le mardi 18 octobre 2022.

Election du bureau :

Mme LIEGEOIS se représente en tant que présidente. M. Dieumegard reste trésorier.

La proposition pour l'année 2022-2023 est donc la suivante :

Présidente : Mme LIEGEOIS Françoise (enseignante)

Trésorier : M. DIEUMEGARD (enseignant)

Secrétaire : Mme CHARLES Guylaine (enseignante)

Cette proposition est validée à l'unanimité par l'assemblée générale.

En l'absence de questions diverses et puisque l'ordre du jour est épuisé, la présidente lève la séance à 18H10.

La présidente

La secrétaire de séance

Le trésorier

Mme LIEGEOIS

Mme CHARLES

M. DIEUMEGARD